

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 23 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie (*pouvoir d'E. NOUVELLET*) – RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHEL Marie-Christine - - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc – RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAU Florence – HENTSCH Simon - HERVE Véronique - GUION José (*pouvoir de S. SAINT-JEAN*) - DANGUY Dominique.

EXCUSEES : MME NOUVELLET Elisabeth (*pouvoir à M. SEYEUX*) - SAINT-JEAN Stéphanie (*pouvoir à J. GUION*).

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Lecture du procès-verbal rectifié de la précédente réunion adopté à l'unanimité.

❶ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir étudié les différentes demandes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- ☞ ASSOCIATION FAMILLES RURALES de BLOU ----- 12 780 €
(3 non votants – C. BOIREAU - JM POIRIER – S. SAINT-JEAN – 12 POUR)
- ☞ COMITE DES FETES -----600 €
(2 non votants : J. GUION – D. DANGUY – 2 ABSTENTIONS : S. SAINT-JEAN – C. LEBEAUPIN - 11 POUR)
- ☞ UNION SPORTIVE FOOTBALL ----- 2 000 €
(2 non votants – C. BOIREAU - JM POIRIER – 13 POUR)
- ☞ CLUB des AMIS de la BUTTE-----300 €
(15 POUR)
- ☞ DO-IN LOISIRS ET CULTURE-----350 €
(1 non votant – MC. RICHEL – 14 POUR)
- ☞ ANCIENS COMBATTANTS-----400 € sous réserve de la sortie scolaire
(15 POUR)
- ☞ CLUB des JEUNES -----500 €
(2 non votants : J. GUION – D. DANGUY – 13 POUR). L'ancien baby-foot va revenir au local du club.
- ☞ BIBLIOTHEQUE -----500 € d'achat de livres
(15 POUR)

Vote des subventions hors commune :

- ☞ A.D.M.R. -----700 €
(15 POUR)
- ☞ ECOLE PRIVEE NOTRE DAME des CHAMPS NEUILLE ----- 2 560 € (8 élèves x 320 €)
(1 CONTRE : JM. POIRIER – 2 ABSTENTIONS : S. HENTSCH – D. DANGUY – 12 POUR)
- ☞ F.N.A.T.H. ----- 40 €
(15 POUR)
- ☞ LES RESTOS DU COEUR-----387 €
(15 POUR)
- ☞ CLIC Loire - Authion -----250 €
(15 POUR)
- ☞ CAUE 49 (concours divers) ----- 0,10 €/habitant
(15 pour / 15 votants)

❷ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA CCLL

Trois routes communales sont programmées en 2016 : VC La Croix de Placé, VC Le Lizé et VC La Petite Coudre. Le montant des travaux est estimé à 65 185€ HT. Le fond de concours s'élève à 50% soit 32592,50€.

③ **EAUX PLUVIALES**

M. DELAVALADE est venu se plaindre à nouveau de recevoir les eaux descendantes des bois lors de fortes pluies et de se retrouver inondé dans son sous-sol. Un piège à eau entre deux parties d'enrobé va être installé à la descente des bois pour capter au maximum les fortes pluies.

④ **POUBELLES**

Simon HENTSCH fait remarquer qu'il serait souhaitable que les poubelles soient ramassées rapidement après le passage des camions-poubelle afin d'éviter qu'elles ne tombent lors de grand vent. Une information sera marquée sur le prochain Echo de Blou.

⑤ **FOSSES**

Christophe LEBEAUPIN demande qu'un curage des fossés soit fait régulièrement.

⑥ **ROUTE DES CHANDONNIERES**

La Route des Chandonnières se dégrade. La commission voirie se déplacera sur place afin d'étudier les travaux à réaliser et programmer la réfection de cette route en 2017 au groupement de commande de la Communauté de Communes.

⑦ **REUNIONS COMMISSIONS**

⇒ Commission Animation : la commission se réunira le mardi 15 mars à 20h30

⇒ Commission cimetièrè : la commission se réunira le lundi 7 mars à 9h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.